



RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Responsabilité civile professionnelle

L'assurance responsabilité civile professionnelle vous protège contre les actes fautifs commis à l'endroit d'un tiers (actes de négligence, erreurs ou omissions réels ou allégués) dans le cadre de votre champ d'application en tant que conseiller ou psychothérapeute. Votre police prévoit le paiement des dommages-intérêts compensatoires et des frais juridiques associés à une réclamation, même dans le cas d'allégations frivoles.

La couverture est offerte aux membres de l'Association canadienne de counseling et psychothérapie (ACCP) qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

- Conseiller canadien certifié (CCC)**
- Membre dans une province réglementée, comprenant :**
 - Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario
 - Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec or Ordre des psychologues du Québec
 - Nova Scotia College of Counselling Therapists
 - Collège des conseillers et conseillères thérapeutiques du Nouveau-Brunswick
- Candidat au titre de CCC**
- Membre étudiant**

Options de protection

	Option 1	Option 2	Student Option
Limits	3 000 000 \$ par réclamation Limite de 3 000 000 \$ par année	5 000 000 \$ par réclamation Limite de 5 000 000 \$ par année	2 000 000 \$ par réclamation Limite de 2 000 000 \$ par année
a. Conseiller canadien certifié (CCC)	104 \$	164 \$	S/O
b. Membre dans une province réglementée¹	200 \$	280 \$	S/O
c. Candidat au titre de CCC²	200 \$	280 \$	S/O
d. Candidat au titre de CCC³	S/O	S/O	80 \$

Notez bien:

Les provinces suivantes sont assujetties à la taxe de vente provinciale : Ontario 8%, Québec 9 %, Manitoba 8 %, Terre-Neuve 15% et Saskatchewan 6 %. BMS collectionne un frais d'administration et/ ou une commission pour les services rendus. Cela est inclus dans le prix indiqué. Veuillez consulter le site www.ccpa.bmsgroup.com pour plus de détails.

Toutes les options comprennent également les éléments suivants :

Frais juridiques disciplinaires	150 000 \$ par réclamation Limite de 150 000 \$ par année
Remboursement des frais de défense pénale	200 000 \$ par réclamation Limite de 200 000 \$ par année

Couverture pour frais juridiques disciplinaires

L'endossement pour frais juridiques disciplinaires fournit une couverture pour les frais juridiques associés avec le devoir de comparaître à une audience disciplinaire avec une organisation ou une agence provinciale de discipline. Dans le cas d'une plainte ou d'une investigation, les membres se verront offrir une représentation juridique et une défense protectrice supérieure. Prenez comme exemple des plaintes pour faute, incompetence ou incapacité professionnelle.

Couverture des frais de défense pénale

La police prévoit le remboursement des frais de défense liés à une poursuite intentée devant les tribunaux en vertu du code criminel si le service professionnel a été rendu au Canada et que le membre est déclaré « non coupable » de l'accusation criminelle.

Nouvelles options de couverture

- Responsabilité commerciale générale
- Cyber-sécurité et atteinte à la vie privée
- Contenus
- Assurance responsabilité liée aux pratiques d'emploi

Pour plus d'informations, visitez notre site web, www.ccpa.bmsgroup.com.

Comment présenter une demande

Veillez contacter BMS ou visiter www.ccpa.bmsgroup.com pour souscrire une assurance.

Plus d'information

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est donnée qu'à titre d'information. Les termes et conditions complets de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrits dans le libellé de la police, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS). Pour plus d'informations, veuillez contacter BMS

1. *La suspension de votre permis annulera la couverture d'assurance.*
2. *Si vous avez soumis votre demande pour obtenir le titre de CCC, vous avez droit à cette couverture pendant un an seulement. Vous devez également détenir un diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat) en counseling ou dans un domaine lié.*
3. *Cette police offre une couverture pour les services que vous offrez dans le cadre de votre stage seulement.*